DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTERAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

CONDITIONS D'ABONNEMENT. (Payable d'avance. Abounement au Journalismi-labdonna (daire acu) Manaudi Litte (daire acu) (daire acu) Manaudi Litte (daire acu) (daire ac

No. 58

TRIX DES ANNONCESSO for A

Sixlignes et au-dessous, premiure tion,
Dixlignes et au-dessous, première insertion,
Au-dessous par lignes.
Toute insertion subsequente, le quart du prix.
(Affranchir les lettres.)

fenilleton de la Revue Canadienne.

LE CONGRÈS DES ECONOMISTES.

Bruxelles, le 20 septembre.

Le congrès des oconomistes a clos samedi sa première session, au grand regrêt de tous les membres, qui auraient bien désiré tenir encore séance le lendemain. Le peu de durée du congrès a force d'étrangler la discussion sur la question très intéressante et peut-être la plus apportante qui ait été soulevée, celle de l'influence du libre échange sur le sort des travailleurs On a été obligé d'ajourner, par la même raison, les débats sur la question très grave de l'influence du système de liberté commerciale sur les revenus publics. Cette question a été incidemment traitee par M. James Wilson, le fondateur de l'excellent journal The Economist; mais cet orateur, s'étant exprime en anglais, n'a été compris que d'un certain nombre de membres, et d'ailleurs il ne s'est point établi de débats

contradictoires. C'est partie remise. Parmi les membres du congrès, je vous citerai les noms du docteur Julius, de Berlin; de M. David Bacot, fabricant de draps à Sedan; du docteur Welker, député de Bade; de MM. le comte de P. de Ventura, représentant de la Moidavie; Ramon de la Sagra; Den Tex, professeur d'économie politique à Amsterdam, l'un des hommes les plus éminens de la science ; de M. le comte de Sharbeck, conseiller d'Etat à Varsovie, auteur d'un traité d'économie poli-ique ; de M. Burrit, délégué de l'Etat de l'Onio (États-Ums); de M. D. P. Barhydt, délegué du directeur du commerce aux Etats-Unis. L' congrès se composait de cent soixante-dix membres, parmi lesquels on comptait plusieurs de nos representans.

Les seance à été ouverte par la lecture d'une leure de M. Michel Chevalier, qui, en manifestant le regret de no pouvoir se rendre à l'invitatation qui lui avait eté faite, adhérait hautement ala réunion. Ce regret a été vivement partagé par l'assemblée, car M. Michel Chevalier est l'un des hommes dont les écrits ont le plus d'autorité parmi nous.

L'avaque a été commencée par M. Faider, recretaire de l'Association belge du libre échange. Après lui, M. Wolowski est monté à la tribune, et dans un discours prononcé avec chaleur, qui a été plusieurs fois couvert d'applaudissemens, il a traité la première question qui emit l'examen des avantages généraux que presente la liberté du commerce. On avait craint d'abord que les partisans du système restrictif fissent délaut à la discussion ; il n'en a heureurement rien été. Le drapeau protectioniste a eté levé d'une main ferme par M. Rittinghausen, du grand-duché du Berg, qui l'a passé hientôt après à un jeune avocat de Valenciennes, M. Duchateaux, secrétaire du comité de Valeuciennes pour la défense du travail national. M. Dachataux est un orateur fort habile qui connaît à fond les ressources oratoires; il est doné d'un sang froid parfait qui lui donne beaucoup d'avantages dans la discussion; il a de l'ordre, de la methode dans la disposition des matières qu'il traite; il a défendu enfin le système restrictif avec les argumens les plus spécieux, qui soutenus par un talent de parole des plus remarquables, auraient remporté la victoire si la victoire pouvait être obtenue dans une discussion sérieuse par le système restrictif.

Voici le résume de son discours : en théorie, on ne peut contester le principe de la liberté des echanges; mais les meilleurs principes ne peuvent pas toujours se traduire crûment dans la pratique. Le principe de l'égalité est le plus mere qui existe, et cependant quel homme de bon sens voudrait en faire la base absolue de l'ordre social? On peut donc admettre les bases d'une théorie sans la pousser jusqu'à ses derniers conséquences, parce que la science de l'administration n'est autre chose que la science des trans-

actions.
Cependant M. Duchateaux a abandonné la désense du système restrictif pour ce qui concerne la catégorie des produits naturels, surtout pour les céreales. Quant aux produits manulacturés, il maintien la nécessité des droits protecteurs. Aucun pays ne peut être inoudé par les produits naturels des autres pays, mais il n'en est pas ainsi des produits manufacturés. Dans les produits de cette nature, il y a trois éléments: d'abord la matière première, ensuite le capital, et enfin le travail. Celui-ci est le plus important des trois: il faut surtout conserver, encol., ager, faciliter le travail par tous les moyens possibles, et particulièrement pour les classes necessiteuses, dont le travail est la seule propri-

De même qu'il n'y a pas égalité entre les individus, de même il n'y en a pas entre les na-tions. Les individus, comme les nations, ont donc besoin de lois protectrices qui garantissent la sureté du faible contre la puissance du

Au moyen de la protection douanière, on arrive à ce résultat d'équilibrer la situation des peuples rivaux dans l'industrie, et de permettre à ceux qui n'en connaissent pas les bienfaits de créer des industries nouvelles, de nouvelles tources de travail, et, par conséquent, d'aug- théorie des avantages du libre échange dans la

de la production on parvient à créer de nouvelles sources de travail, il faut bénir le système protecteur, il ne faut pas le calomnier.

Telle est en somme l'argumentation de M. Duchateaux. Elle n'est pas très solide, comme vous le voyez; mais, ornée des charmes d'une parole facile, elle a produit beaucoup d'effet sans changer les convictions. Tout le congrès a applaudi l'homme de talent, l'orateur distingué, le courageux défenseur d'une théorie depuis longtemps réfutée, et l'on a voulu prouver à M. Duchataux, par l'accueil qui lui était fait, qu'on pouvait no pas partager ses opinions, mais que fon rendait une éclatante justice à son mérite personnel. M. Dunoyer a 6té l'interprête de l'assemblée, en rendant un public hommage au talent dont M. Duchataux a fait preuve. 🖟 Celui qui, comme lui a dit M. Dunoyer, vient, sans y être préparé, occuper la tribune et qui, sans taire une faute de langage, s'exprime avec la plus pariaite mesure, la plus grande lucidité, mérite tous nos éloges." Et des applaudissemens unanimes ont appuyé le chaleureux orateur, qui a terminé néanmoins en donnant tort à M. Duchataux sur tous les points.

Cette distinction entre les produits naturels qui ne sont obtenus que par peu de travail, et les produits manufactures qui en exigent beaucoup, est un argument qui ne soutient pas l'examen. Quelle que soit l'habileté d'un avocat, il ne fera jamais que les céreales, par exemple, que l'on appelle produits naturels, soient obtenus par peu de travail. C'est au contraire ce genre de produits, auxquels on ne peut appliquer les progrès de la mécanique, qui exigera la plus grande somme de labeur humain, tandis que, pour les produits manufacturés, il y a tendance evidente de la mécanique à remplacer la main et le travail de l'homme. Au fond, M. Duchataux ne s'éloignait pas trop des principes posés par M. Rittinghausen, son collègue protectioniste, qui a résume ses théories dans l'exposé suivant: "Nous envoyons en Belgique cinq millions d'aiguilles, et nous recevons de la Belgique cinq mil-lions de rails. C'est donc cinq millions pour cinq millions; mais vous ne disconviendrez pas que pour les cinq millions d'aiguilles il n'y ait beaucoup plus de travail que pour les cinq mil-lions de rails." A quoi un des plus spirituels orateurs du Congrès. M. John Prince Smith, a répondu. "Il ne faut pas croire qu'on achète une livre d'aiguilles avec une sente livre de rails; mais, dans le ens où cela serait possible, il faudrait se garder de croire que le vendeur de rails y perdrait. En commerce, on n'échange pas un certain poids égal de telle marchandise, non pas livre pour livre, mais valeur égale contre valeur égale. Or on donne pour une livre d'aiguilles peut-être vingt quintaux de rails, parce que la production de vingt quintaux de rails deautant de travail que celle d'une livre d'aiguilles."

Comme vous devez le penser, la perfide Albion, le traite de Methuen, la misère du Portugal, ont defrayé les discours protectionistes. A propos du traité de Méthuen, M. Anisson Dupéron a prouvé en très bon termes, et de la manière la plus péremptoire, que ce fameux traité si souvent cité contre les doctrines de la ilberté commerciale, n'avait en définitive que constitué un double monopole, surmonte et con-ronné d'un privilége exclusif d'exploitation au profit de la Compagnio d'Oporto. Si c'est là de la liberté commerciale, c'est tout au moins de la liberté tres garrottée, comme a dû l'ayouer implicitement M. Duchataux dans sa réplique.

Les deux premières séances ont été consacrées à l'examen de la promière question, et le discours de M. Duchataux a été le point de mire de toutes les attaques. M. John Prince Smith, avec sa verve habituelle, a rénondu à l'argument que les anglais exploitaient les pays étrangers au moyen de has prix, " c'est-à-dire, a ajouté l'orateur, que les anglais vendent trop bon marché: en d'autres termes, qu'ils donnent trop de marchandises pour une certaine somme d'argent, ou qu'ils prennent trop peu d'argent pour une certaine quantité de marchandises. Mais je désire qu'on m'explique comment on peut exploiter un pays en lui donnant trop de marchandises pour son argent ou en lui demandant trop peu d'argent pour les marchandises qu'on lu cède." Une immense hilarité a accueilli cette plaisante et décisive apostrophe."

Malgré le talent deployó par MM. Wolowski, Blanqui et Duchataux, chacun de son point de vue, les honneurs de la première séance ont été pour les orateurs anglais. Le bon sens exquis de M. Ewart, député de l'Ecosse au Parlement, la verve incisive, l'argumentation pressante, le geste abrupte du docteur Bowring, qui se démenait à la tribune de la même manière ou un débardeur au bal de l'Opéra; sa figure méphistophélique, son organe enroué, son acceuil éminemment anglais, qui ne l'empêche pas, du reste, de s'exprimer en français avec une rare felicité et une grande pureté de langage, ont produit beaucoup d'effet. Mais c'est au respectable fondateur de la Ligue, à sa naïve bonhomie, à ses saillies spirituelles, à ses paroles si franches et de si bonne soi, c'est au célèbre colonel Thompson que les applaudissemens les plus viss ont été adressés. Il a posé nettement la

menter le bonheur des populations. Si à l'aide [ parabole suivante : "Je prie l'assemblée d'ex- ] voyage de lord Minto en Italie est, pour le gouaminer s'il n'existe pas un principe qu'on peut appeler le passe-partout de la question. J'a avec sincenté et candeur que sur ce point jo n'ai pas eu un grand succès en Angleterre. Je l'ai soumis tour à tour à chacun de nos économistes, mais ils m'ont tout déclare qu'ils ne le comprenaient pas. C'est pourquoi, repoussé en Angleterre, je viens tout bonnement tenter for-

tune en Belgique." (On rit et applaudit.) Le point or lequel j'appelle votre intention, c'est de savoir si en toute occasion, saus exception aucune, quand on achète une chose à un prix plus éleve que le prix naturel, c'est-à-dire à un prix haussé en conséquence d'une protection, il n'y a pas dans ce cas deux pertes contre

Prenons par exemple les omnibus. Comme vous voyez, je représente en ce moment l'avo-cat du diable. (On rit.) Je me fais pour un instant le protectioniste des fiacres. (On rit

Je dis: vous vous vantez d'avoir, par l'étatransport qui, avec des fiacres, était de 1 fr. et Vous avez épargné au voyageur un demi-franc, je le veux bien; mais, d'autre part, n'avez-vous pas enlevé un demi-franc à l'industrio des fiacres! En résumé, quel grand service avez-vous rendu?—C'est ainsi que devrant argumenter un protectioniste pour les fiacres. Mais n'est-il pas évident qu'on omet de faire mention d'un article? Qu'est donc en effet de-venu le demi-franc? Je n'ai jannis entendu dire qu'on l'ai jeté à la rivière. Qu'en a fait le voyageur! Ce qu'il a voulu. Supposons qu'il en ait acheté des petits patés. (On rit.) Eh bien! ce sera un demi-franc aussi bien donné a l'industrie du patissier que s'il avait été donné à l'industrie du fiaere. Pour l'industrie donc, la balance est parfaite; muis pour le voyageur la différence est grande, car dans un cas il a des petits pàtés, tambs que dans l'autre il est obligéde s'en priver et ce n'est pas la même

L'honorable colonel, après divers développemens, a terminé son discours de la manière suivante, en s'exprimant avec beaucoup de dignité : "Il a été dit ici un mot qui exige une observation. On a prononcé le nom de Bonnparte; dites, je vous prie, l'Empereur. (Applaudissement prolongés.) Est-ce qu'il n'a pas été Empercur! Ne privez pas les anciens soldats qui ont vu ses armées de front de l'honneur de dire qu'ils ont combattu contre l'Empereur. Je vous supplie de ne pas nous croire, nous, libéraux anglais, imbus des préjugés de l'uncien régime; nous voulons reconnaître toutes les grandeurs et être partout les amis du progres."

Je vous laisse à penser l'accueil fait par l'as-semblée à ces nobles paroles du vieux soldat. (A continuer.)

## NOUVELLES ETRANGERES.

Franze.-Le grand duc de Lucques s'est enfui de ses Etats sur le conseil de l'Autriche; le due de Modene déclare, qu'au premier monvement de ses sujets pour obtenir la liberté, il inoquera l'intervention autrichienne: le grand due de Toscane, qui a mécontenté les populations par la promulgation d'une loi dérisoire sur la garde nationale, parait disposé, dit-on, à s'appuyer sur la force etrangère pour résister à toute demande nouvelle ; le Roi de Piément a pali de frayeur ou de colère au seul nom de garde civique; on a vu, par l'abominable proclamation du général Landi, comment le roi de Naples entend l'ordre public; on peut donc affirmer, malgre la notification du cardinal Ferretti au sujet des cris proferes dans les fêtes de l'amnistie, que le pape seul reste ferme dans ses promesses. Est-ce assez pour que l'Italie tout entière entre malgre l'Autriche dans la voie des réformes? Nous sommes pour l'affirmative, d'abord parco que la papauté exerce en Italie une préponderance morale incontestable, this, par cette raison non moins déterminante que l'intervention autrichienne remettrait en question le partago des territoires dans la Péninsule. Le roi Charles-Albert et le roi Ferdinand feraient par ambition ce que certainement ils ne feront point par sympathic pour leurs peuples. L'Autriche se montrera menaçante, elle repandra l'or et l'intrigue pour amortir le mouvement libéral, mais elle n'entreprendra pas une lutte armée, à moins que le pape ne redevienne son complice. car dans ce cas seulement l'ancienne situation pourrait être à peu près rétablie. Il est donc exact de dire que le sort de l'Italie est en ce moment dans les mains de Pie IX.

L'Angleterre, secondera probablement les efforts de l'Italie : les journoux anglais du moms le donnent à penser. Voici ce que nous li-sons dans une correspondance du Morning Cro-

"Le comte Bresson, au moment de partir pour Naples, où il remplace comme ambassasadeur le duc de Montebello, a cu une longue entrevue avec Louis-Philippe, qui est fort inquiet des affaires de l'Italie. Le comte Bresson ne se rend pas directement à Naples; il doit commencer par visiter les principaux souverains de l'Italie, auprès desquels il est charge d'une mission. Le

vernement français, un sujet sérieux de jalousie. On craint que la mission du noble lord ne réagisse sur l'influen**ce française. M.** Guizot dé-sire vivement que les souverains italiens aient l'air de céder aux demandes de réformes de leurs sujets, et le comte Bresson a reçu l'ordre de conseiller la tolérance et la modération comme étant les meilleurs moyens de faire tête à l'ornge. On dit que lord Minto commencera par visiter le roi de Sardaigne. M. Bresson suit la même oute; il va d'abord à Turin, puis à Florence, à Rome et enfin à Naples."

Prières en France pour le Canada.-L'église française qui prend part à toutes les joies et à toutes les douleurs, n'a pu demeurer sitencieuse devant le fléau qui a ravagé l'Irlande; elle n'a pu se taire devant les souffrances des malhenreux du Mont-Liban; aujourd'hui elle ne peut garder le silence en vuo des infortunes et des pertes du clergé Canadien. Mgr. l'archevêque de Marseille, qui a tant de raisons de prendre blissement des omnibus, réduit à 1 fr. le prix du part aux affaires religieuses du Canada, a adresse le 6 septembre la lettre suivante au clerge de

> " Monsieur,-Jo no saurais différer de vous faire part de mes vives inquiétudes par suite des nouvelles affligeantes que jo reçois de l'autre côté de l'Atlantique. Vous connaissez les liens qui m'attachent particulièrement aux églises du Canada. Eh bien, ces églises, au service desquelles so sont consucrés, avec un parfait dévouement, un certain nombre de prêtres, mes enfants spirituels, la plupart formés parmi nous, sont aujourd'hui désolées par la fièvre pestilentielle qui dévore la malheureuse Irlande. Le typhus, porté par une grande multitude d'émigrants qui, de cette île, ont été chercher en Amerique un asile contre la famine, fait des ravages effrayants au sein d'une population digne de tout interêt. La mortalité y augmente sans cesse, et le clerge catholique toujours à la hauteur da sa divine mission, s'expose pour lo salut de ses frères aux dangers les plus imminents de l'épidémie. Il entre dans les desseins de la Providence do ne pas le couvrir, commo nous dans les invasions du choléra, d'une protection toujours préser atrice. Déjà dans tous les rangs de la milice sainte, la mort a fait des victimes, et elles se multiplient à chaque instant. Le mal a atteint, avec les pretres indigenes, ceux que j'avais envoyés. Au moment du départ des dernières lettres, il y avait des malades dans deux de leurs établissements, et le saint évêque de Montréal lui-même, à qui je les avais conflés comme à un pere ploin d'amour et de sollicitude, Mgr. Bounger, mon vénérable ami, considéré à juste titre comme le principal soutien et pour ainsi dire comme l'âme de l'église du Canada, avait été frappé de manière à ne laisser presque aucun espoir de rétablissement. Un de ses vicaires-géneraux avait succombé.

> " Digne de représenter parmi ses ouailles le bon pasteur qui donne sa vie pour ses brebis, le généreux prelat avait offert a ses prêtre l'exemple du zele et du courage pour le soin spirituel des malades. Il faisait auprès d'eux son service personnel de jour et de mit, soit dans les hôpitaux, soit dans les réduits empestés où gisent, les uns près des autres, plusieurs mou-rants en proje à des ardours dévorantes. Il a continué avec une admirable activité et un milieu des plus pénibles sollicitudes, ce ministère heroïque jusqu'au jour où il est alle lui-même atteint du fléau, se concher dans un hopital. L'extrême fatique du corps, dans ces moments territões, les anxiétés de l'esprit ét la douleur de voir la désolation de son peuple, et surtout son clerge moissonné par la mort, ont dû augmenter pour lui le danger et ajouter à l'intensité du

> "Il est vrai que j'ai une raison spéciale de m'intéresser de tout mon cœur à ce qui re passe dans cette contrée de l'Amérique. Je sens en ce moment toutes les angoisses de la paternité en connaissant le danger de ceux que la grâce n'a donnés. J'apprenais avec tant de bonheur les bénédictions que le Seigneur répandait sur leurs travaux apostoliques; il était si consolant pour moi de savoir qu'un d'entre eux, présenté par le suffrage unanime de l'épiscopat canadien, vennit d'être institué par le Souverain Pontife, premier évêque d'une église nouvellement érigée, que je ne puis que m'associer aux douleurs comme aux joies de ce pays. Mais indépendamment de ces motifs particuliers, je dois être touché de l'épreuve envoyée à une chrétienté française d'origine, constamment maintenue dans la foi fervente du temps de sa fondation, malgré la présence et la doctrination de l'hérésie, et qui, par sos progrès et ses conquêtes de tous les jours, semble destinée à convertir au catholicisme les possessions encore si étendues de l'Angleterre dans le nord de l'Amérique, tandis que la parole de Dieu se fait entendre soit narmi les colons au sein des cités qui s'élèvent incessamment, soit parmi les sauvages au fond des forêts primitives qui couvrent cette partie du Nouveau-Monde.

> "En consequence, vous voudrez bien, Monsicur, lire en chaire, dimanche prochain, cette présente lettre, par laquelle, à partir du jour de sa réception, il est prescrit jusqu'à nouvel ordre, de dire tous les jours à la messe, pour le clergé

et les fidèles du Canada, la collecte, la secrète et la post-communion Pro quacumque tribulatione, et d'ajouter pour eux, tous les fois qu'en donnera la benediction du très Saint-Sacrement la susdito collecte ou oraison avec le verset : Salvos fac servos tuos, et le repons : Deus meus sperates in te.

"Recevez, Monsieur, avec l'expression de mon sincère attachement, celle des vœux que je fais nour que le Seigneur rénande sur votra ministère et sur votre personne ses plus abondantes bénédictions.

" † Charles-Joseph-Eugdne, Evêque de Marseille."

Monthe. On avait repandu le bruit que le duc François IV avait été contraint de quitter ses états. Il n'y avait de vrai dans cette nouvelle que l'absence de ce prince. Il est en effet, arrivé à Vienne le 12, mais pour y assister au mariage de son frère, l'archiduc Ferdinand, avec l'archiduchesse Marie-Thérèse, fille de feu l'archiduc Palatin.

Plemont .- On aurait ou tort de compter sur uno résolution énergique et décisive de la part du roi Charles-Albort. Fidèle à ses antécé-dents de versatilité politique, il semble déjà of-frayé de l'enthousiasme que ses déclarations en faveur de l'indépendance italienne avaient excitées chez ses sujets. Les organisatours de la fête populaire célébrée à Gênes out été demandés à Turin et sévérement réprimandés ; défense a été faire de renouveler, les démonstra-tions patriotiques, et surtout de porter ces couitaliennes, rouge, blanc et vert, qui rappellent des temps d'héroïsme.

Portugat .- Cabral regno dejà, pour ninsi dire, a Lisbonne comme avant l'insurrection que les trois puissances ont pris si malencoureuse-ment à cœur de réprimer. Il a fait donner à Saldanha Pambassado à Madid, pour éloigner un rival qui lui portait ombrage. Puis il fait travailler les élections avec la mêmo imprudence et les mêmes fraudes qu'autrefois.

La Correspondant de Nurembery, défenseur ordinairement très ardent de l'Autriche, public sous la rubrique Frontière d'Italie, 15 septembre, les lignes que nous allons eiter :

"On a beaucoup écrit sur les démarches faites par les grandes paissances curopuennes dans les affaires d'Italio. En attendant que les documens soient produits devant les chambres françaises et britanniques, nous dirons que la note do la Grando Bretagno est conçun on tormes francs et modores. Toutefois elle se prononce contre l'intervention et en faveur du mouvement. La première note de la France a été évasive; sans examiner la question de droit concernant l'occupation de Ferrare, on en a critiqué la forme. Une deuxième note provoquée par le cabinet de Vienne, est plus évasive encore et suivant le Times la proposition d'un contrôle commun des mouvemens de l'Italie a été répoussée. Quoi qu'il en soit, on n'a rien accorde. La note russe est une note de noliteuse, rien de plus. Rome insiste toujours sur l'évacuation de Ferrare. S. S. a dit à un diplomate à hante voix : Ne me forcez pas de dire un mot dont vous vous repentirez. L'évacuntion de Ferrare ne se fera pas longtomps attendre, car on sait à Vienne que des négociations diplômatiques seront prochainement entainées entre le samt-siège et la Grande-Bretagne. Il ne s'agit plus que de g'entendre sur une manière honorable de se retirer.'

L'Observateur autrichien, commentant un article de la Gazette universelle allemande, qui paraît à Leipsick, s'applique à excuser par la nécessité absolue l'ocupation de la ville de Fer-rare, en disant que la ville et la citadelle n'ayant qu'un fosse commun, on ne peut défendre la citadelle sans occuper la ville, et que maigré toutes les dépenses faites par le trésor impérial pour accoître les logemens dans la citadelle, ils sullisent pas à contenir la garnison. Le journal de M. de Metternich évite la question de principe et se borne à declarer que l'affaire de Cracovie ne prouve pas le moins du monde due l'Autriche ne soit pus sincèrement attachée aux traités de 1815. Comparativement collangago est fort modere. Nous ferons à l'Observaleur une seule objection à laquelle nous n'espérons guere qu'il réponde. L'occupation de la citadelle de Ferrare ne peut avoir pour but aussi de maintenir, au besoin, l'ordre et la paix piblique dans l'Etat romain. Eh! bien, qu'arrivet-il aujourd'hui ? L'occupation de la citadelle de Ferrare est un sujet de troubles et d'alarmes pour les Etats du pape. Voils donc l'Autriche reduite A pretendre que, dans son intérêt et contro l'intérêt du gouvernement pontifical, alle, a le droit d'occuper à perpétuité une place dur laquelle le pape exerce d'ailleurs la souvegaine-té. Devant l'équité la plus vulgaire, devant le bons sens le plus grossior, une telle prétention est incontennble. Aussi tous les gouvernemens qui craignent d'être obligés de condamner l'Autriche refusent-ils l'arbitrage. On assure qu'il a été décliné par le roi Lights-Philippe, et voit ce qu'on lit dans l'Observateur rhenan du 24

septembro:
"Nous appronous que pentiant le sejour du
roi de Prusse dans l'Italie du Nord, L. M.va.